

## **Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)**

**Sujet:** Consultation sur le rapport du Groupe Conseil UDA et la réponse de CMQR relativement à la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

**Nom:** Maurice Bernier

**Date:** 2026-06-29

D'abord, je tiens exprimer mon étonnement concernant votre décision de procéder à une consultation supplémentaire alors que vous avez suffisamment d'informations vous permettant de rejeter ce tracé à tout point de vue irraisonnable.

De plus, en tout respect pour votre organisme, expliquez moi comment une consultation aussi importante sur le plan scientifique peut être analysée en six jours.

À fortiori lorsque votre expert, la firme UDA, chargée de vous fournir une recommandation, considère ne pas avoir toutes les données nécessaires.

C'est à n'y rien comprendre.

Ayant été préfet de la MRC au moment de la tragédie, j'ai antérieurement participé à la première consultation par écrit afin de dénoncer les coûts exorbitants qui seront engendrés par la construction de la voie de contournement.

L'absence de décision maintient le climat division dans la population et empêche la guérison de ceux et celles qui ont perdus des proches.

Merci de m'accorder votre attention.